

SERVICE DU CONTENTIEUX

AFFAIRES GÉNÉRALES

N° 4407^R

Service Central :

Région : OUEST.

OBJET DE LA CONSULTATION

Demande de renseignement par un entrepreneur de menuiserie, M. G. Léger fils, concernant un agent auquel il avait fait diverses fournitures.

Références : 6321

Observations : Réponse négative.

D^{re} N° 4407 ; Aff. :

A.G.

4.407^R

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 14 Août, relative au paiement d'une installation d'eau effectuée pour le compte d'un agent de la Région Ouest, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la S.N.C.F. n'a nullement à intervenir dans les difficultés d'ordre privé existant entre vous et votre client au sujet du règlement du solde de votre créance.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE CHEF DU CONTENTIEUX,

Signé : de CAQUERAY

Monsieur G. LEGER Fils,
Entrepreneur de fumisterie,
32 rue Lazare Carnot,
St-ETIENNE-du-ROUVRAY. (Seine-Inf^{re})

ENTREPRISE DE FUMISTERIE

CONSTRUCTION

de FOURNEAUX

EN TOUS GENRES

CALORIFÈRES - CHEMINÉES

TOLERIE

ARTICLES DE MÉNAGE

POMPES A EAU

LAMPISTERIE

QUINCAILLERIE

Ancienne Maison Sénateur LEGER

Georges Léger Fils

SUCCESSEUR

POELIER-FUMISTE-CHAUDRONNIER

32, Rue Lazare-Carnot - ST-ETIENNE-DU-ROUVRAY (Seine-Inf.)

R. C. ROUEN 13,776

Le 14 Août 1939



Messieurs le Directeur du Contentieux
Région Ouest
Société Nationale des Chemins de Fer Français
45 Rue S^t Lazare Paris 9^{ème}

Monsieur

J'ai fait le 11 Juin 1934 une installation d'eau de
la Ville chez M^{me} Berveau Ernest 4 Rue Normandie et
S^t Etienne du Rouvray et travaillant comme lampiste
à la gare de Rouen S^t sur rive gauche
La facture s'élevait à la somme de 315.⁰⁰,
M^{me} Berveau m'a versé la somme de 75.⁰⁰ par
acompte de 10 et 15.⁰⁰ francs et depuis Juin 1937
malgré plusieurs rappels de mon due, j'attends
toujours.

Je vous demanderais de bien vouloir faire le nécessaire
si il vous plaît afin d'obtenir le règlement de cette
facture

Veuillez agréer Monsieur mes civilités empresées
G Léger

M. Brossé
16-8-89

Mlle Remini
18-8-89

76

A.G.

Vu

4.407 R

Monsieur

En réponse à votre lettre du 14 août ,relative
au paiement d'une installation d'eau effectuée pour
le compte d'un agent de la Région Ouest, j'ai l'hon-
neur de vous faire connaître que la S.N.C.F. n'a
nullement à intervenir dans les difficultés d'ordre
privé existant entre vous et votre client au sujet
du règlement du solde de votre créance .

Veillez agréer, Monsieur ,l'assurance de ma
considération distinguée.

LE CHEF DU CONTENTIEUX

Monsieur G.LEGER Fils,
Entrepreneur de fumisterie.,
32 Rue Lazare Carnot
St Etienne-du-Rouvray (Seine Inférieure)

18/8